

Image not found or type unknown



Question sur une autorisation penitentiaire

Par **FloFlo94**, le **16/03/2017** à **12:26**

Bonjour, rnrnJ'ai une petite question , il y a 1 ans quand j'ai voulu faire le métier agent de sécurité le Cnaps me demander de me justifier sur des faits de 2009 classé sans suite sans aucune condamnation sans aucune plainte (mineur a l'époque des fait 14 ans), au jours d'aujourd'hui on me propose un poste au sein d'une prison pour formé des détenue , cependant il on besoin de faire une demande auprès du préfet pour que je puisse travaillé a l'intérieur de la prison , penser vous que cela peut encore me mettre des battons dans mon avenir ? ou le préfet disposera de plus d'information que le Cnaps et sera donc moins ferme pour l'autorisation ? merci de vos réponses :)